

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

74240

COMPTE ADMINISTRATIF
2023

2024.04

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, LE NEUF AVRIL

Le Conseil d'administration du centre commune d'action sociale de la commune, dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie – salle Eugène Collomb, sous la présidence de Madame Isabelle VINCENT.

Nombre de membres en exercice : 12

Date de convocation du Conseil d'administration : 02 avril 2024

Etaient présents : Mme VINCENT, Vice-Présidente
MM. FOURNIER, DEGUIN, COCHINAIRE, CORNEC
Mmes BASTIAN, SIMULA, KAMANDA

Etaient absents représentés :

Procuration de M. BLOUIN à Mme. VINCENT. M. BLOUIN, le président, n'étant pas autorisé à voter le compte administratif, il n'est pas fait usage de sa procuration à Mme VINCENT, Vice-Présidente
Mme. GALY à Mme BASTIAN
M. PERILLON à M. FOURNIER

Etaient absents excusés : Mme. BOCCARD Danièle

Secrétaire de séance : Catherine SIMULA

Madame VINCENT, Vice-Présidente du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), présente le compte administratif 2023 à l'assemblée.

Les réalisations ont été les suivantes :

- Section de fonctionnement – crédits ouverts en dépenses et recettes : 169 990 €,
 - o Réalisations en dépenses : 101 793,67 €,
 - o Réalisations en recettes : 123 627,36 €, auxquelles s'ajoute 48 440,59 € d'excédent de fonctionnement reporté de 2022, soit 172 067,95 € ;
- Section d'investissement – crédits ouverts en recettes et en dépenses : 2 501,96 €,
 - o Réalisations en dépenses : 0 €,
 - o Réalisations en recettes : 1 875,54 €, correspondant à 710 € d'amortissements et 1 165,54 de Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) perçu de l'Etat, suite à l'achat de la banque centrale réfrigérée.

Et les résultats de clôture 2023 sont les suivants :

- Section de fonctionnement : 70 274,28 €,
- Section d'investissement : 2 502,50 €,

soit un résultat global de clôture 2023 se portant à 72 776,78 €, présenté comme suit :



**BUDGET CCAS
 COMMUNE DE GAILLARD
 RESULTATS 2023**

Section de fonctionnement

Budget primitif

Compte administratif

Crédits ouverts

Réalisations

Dépenses

Dépenses réelles - mandats
 Décision modificative 1
 Dépenses d'ordre

169 280,00
 710,00

101 033,67
 710,00

Total

169 990,00 ✓

101 793,67 ✓

Recettes

Recettes réelles - titres
 Recettes d'ordre
 Excédent de fonctionnement reporté (002)

121 549,41
 48 440,50 ✓

123 627,36
 123 627,36 ✓

Total

169 990,00 ✓

123 627,36 ✓

Résultat de clôture 2023

70 274,28 ✓

Résultat net exercice 2023

21 833,69 ✓

Section d'investissement

Budget primitif

Compte administratif

Crédits ouverts

Réalisations

Dépenses

Dépenses d'équipement (hors RAR)
 Décision modificative 1
 Solde d'exercice déficitaire N-1 (001)

2 501,56 ✓
 0,00

0,00
 0,00

Total

2 501,56

0,00

Recettes

Recettes d'équipement (hors RAR) 1006
 Recette affectation du résultat (art 1066)
 Décision modificative 1
 ENSA REPORTER SUR ETAT BANQUE CENTRALE
 Recette d'ordre
 Excédent d'investissement reporté (001)

1 165,00
 710,00
 826,96 ✓

1 165,54
 710,00
 1 875,54 ✓

Total

2 501,96 ✓

1 875,54 ✓

Résultat de clôture 2023

2 502,50 ✓

Résultat net exercice 2023

1 875,54 ✓

Résultat global (net) exercice 2023

21 833,69

1 875,54

23 709,23 ✓

Résultat de clôture exercice 2023

70 274,28

2 502,50

72 776,78 ✓

Le 14/02/2024.

Le Président du CCAS,

Le Comptable Public,
 Annemasse.

Antoine BLOUIN



Centre Départemental des Finances Publiques
SGC d'Annemasse
 3 rue Marie CURIE
 CS 80520
 74107 ANNEMASSE

Et les réalisations par chapitres ont été effectuées comme suit en dépenses et recettes et par sections :

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
	Total des réalisations d'équipement	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	1 165,54
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
	Total des réalisations financières	0,00	1 165,54
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
	Total des réalisations réelles en investissement	I 0,00	II 1 165,54
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	710,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
	Total des réalisations d'ordre en investissement	III 0,00	IV 710,00

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	0,00	II + IV	1 875,54
--------------	----------------	-------------	----------------	-----------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	626,96
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	0,00	II + IV + VI + VII	2 502,50
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		2 502,50		

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	41 920,40	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	5 191,55
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	0,00	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	59 163,27	74 Dotations et participations (1)	117 549,41
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	886,40
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	0,00
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	101 083,67	Total recettes de gestion des services	123 627,36
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 101 083,67	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 123 627,36
OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	710,00	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 710,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 101 793,67	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 123 627,36
RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 48 440,59
TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 101 793,67	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 172 067,95
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)		70 274,28	

Ainsi, au compte administratif 2023 du C.C.A.S., le résultat de clôture en section d'investissement se porte à 2 502,50 €, et le résultat de clôture en section de fonctionnement est à 70 274,28 €.
Le résultat global est de 72 776,78 €.

Après cet exposé, la Vice-Présidente, élue Présidente de la séance, ouvre les débats et invite l'assemblée à se prononcer sur les résultats de ce compte administratif.

VU le code de l'action sociale et des familles notamment son article R123-20

VU le code de l'action sociale et des familles notamment son article R314-73

VU l'article L2121-14 du code général des collectivités territoriales

Après en avoir délibéré par 10 voix pour (Mmes VINCENT, Vice - Présidente, BASTIAN, SIMULA, KAMANDA, MM. DEGUIN, COCHINAIRE, CORNEC, FOURNIER), le Conseil d'Administration)

Article 1 : ADOPTE le compte administratif 2023

Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, BP 1135 - 38022 Grenoble Cedex -

Tél : 04.76.42.90.00 Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr ou par l'application Télé recours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.


FAIT et DÉLIBÉRÉ EN MAIRIE, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Président,
Antoine BLOUIN



La Secrétaire de Séance,
Catherine SIMULA



Délibération devenue exécutoire compte tenu :

de sa réception en Sous-Préfecture le : 10/04/2024

de sa mise en ligne le : 10/04/2024

Accusé de réception en préfecture
074-267400448-20240409-2024_04-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024